



ARIE

accidents et risques importants à éviter

Les risques professionnels en agriculture, vous y êtes confrontés au quotidien ! Pourtant, on ne leur accorde pas assez d'attention... ARIE vous présente des accidents survenus en Franche-Comté.

RÉCIT

L'accident est arrivé le 15 décembre 2017 : « Ce mois là, on a eu un coup de tempête et les vents forts ont fait bouger l'antenne de vidéo surveillance de mon exploitation. On était en pleine période de vêlages, il fallait que ça marche. Ma maison d'habitation est à environ 800 mètres du bâtiment.

Ce n'était pas la première fois que ça arrivait, j'ai déjà remis cette antenne plusieurs fois, je grimpais sur le toit et je la tournais dans le bon sens. Je savais que c'était facile à réparer et que je pouvais la fixer définitivement, il ne fallait que deux clés de treize, mais je n'avais jamais pris le temps de le faire.

Ce jour, j'avais rendez-vous avec un commercial à 10h30, j'avais un petit quart d'heure d'avance, j'ai décidé de monter sur le toit sans prévenir pour n'inquiéter personne. J'ai replacé l'antenne, mais après, je suis redescendu bien plus vite que je n'étais monté. Une plaque trop fragile a cédé sous mes pieds, pourtant, je faisais attention de ne marcher que sur les poutres, j'ai dû faire un écart de quelques centimètres. La plaque était comme les autres, elle ne présentait pas de signe visuel de fragilité, je n'ai pas vu que ça allait céder, je n'ai pas vu la chute arriver.

Je suis tombé d'une hauteur de 6 mètres sur un sol bétonné, je n'ai pas pu prendre mon téléphone dans ma poche, je me suis senti coupé du monde. Je ne me rappelle même plus comment j'ai réussi à rejoindre l'habitation, j'avais tellement de douleurs, un calvaire ! Une fois arrivé, je ne pouvais plus bouger.

Après l'accident, j'y ai beaucoup repensé, s'il n'y avait eu que la structure métallique, sans les plaques, je n'aurais jamais eu le courage de monter, même si je savais qu'il ne fallait marcher que sur les poutres ».

CONSÉQUENCES

« J'ai été transporté à l'hôpital de Lons le Saunier, puis transféré à Besançon. J'y suis resté 16 jours, dont 6 jours en soins intensifs. J'avais 12 côtes et une clavicule cassées, un poumon perforé à deux endroits et une hémorragie au-dessus d'un rein. J'ai été en arrêt de travail jusqu'au 1er avril 2018, je ne devais pas forcer pendant 4 mois.



PATRICE ROY

Installation en GAEC familial
en 1986 puis transformé
en 1996 en EARL
« La Marsotte »

Seul associé avec un salarié
à temps complet

Elevage de bovin lait
(55 laitières pour 155 animaux)

**LES CHUTES DE
HAUTEUR SONT LA
3ÈME CAUSE DES
ACCIDENTS MORTELS
AU TRAVAIL DANS LE
SECTEUR AGRICOLE
APRÈS LES ACCIDENTS
CARDIO-VASCULAIRES
ET LES ACCIDENTS
EN LIEN AVEC LES
MACHINES**



RÉGLEMENTATION

D'après l'article R4534-88 du Code du travail, lors de travaux sur des toitures en matériaux d'une résistance insuffisante (plaques en agglomérés à base de ciment, tôles, vitres, ou vétustes), les travailleurs doivent utiliser des échafaudages, plates-formes de travail, planches ou échelles, leur permettant de ne pas prendre directement appui sur ces matériaux. Les dispositifs ainsi interposés entre ces travailleurs et la toiture portent sur une étendue de toiture comprenant plusieurs éléments de charpente, dont un à chaque extrémité des dispositifs et sont agencés de manière à prévenir tout effet de bascule. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, ces dispositifs doivent pouvoir, le cas échéant, être déplacés sans que les travailleurs aient à prendre directement appui sur la couverture.

QUELQUES ASTUCES

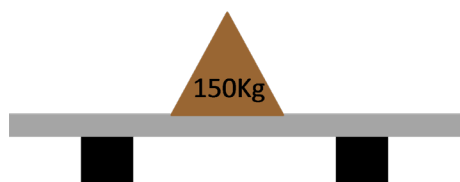
Lors des travaux de réparation de toiture ou d'installation de matériel sur toiture, il vous est vivement recommandé de faire appel à un professionnel ou de louer une nacelle (attention à la formation des salariés).

Si toutefois vous deviez réaliser vous-même les travaux, il vous faudrait utiliser un chemin de toit systématiquement couplé avec un kit antichute :

- Le chemin de toit doit :



- Reposer sur au moins 2 pannes de charpente
- Avoir une surface antidérapante
- Être fixé sur la toiture pour éviter tout effet de bascule
- Pouvoir être déplacé sans que le travailleur ait à prendre appui sur la couverture
- Être résistant
- Ne pas se dégrader dans le temps



- ET** • Le kit antichute (harnais et ligne de vie) :

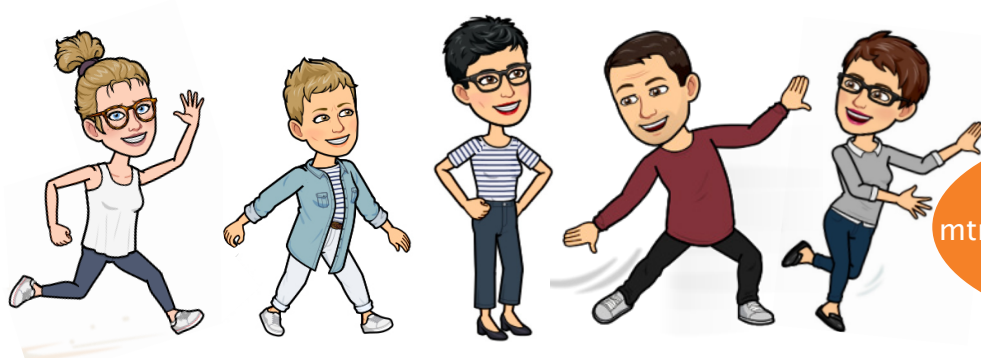


- Il est essentiel de lire la notice d'utilisation
- Il est indispensable de suivre une formation pour sa mise en oeuvre afin d'éviter toute erreur de manipulation pouvant mettre en jeu la sécurité de l'intervenant



LE MOT DU SERVICE PRÉVENTION

Avant de commencer tout chantier de travaux en hauteur, vérifier les conditions météorologiques. Privilégier l'intervention d'un professionnel et/ou l'utilisation d'une nacelle quand cela est possible.



CONTACTEZ-NOUS !

mtmp.grprec@franche-comte.msa.fr

03 81 65 60 54